

Namur, le 06 mai 2022.



**A Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires
chargés de la Direction des Services et
Établissements provinciaux**

Votre correspondante :

Patricia LAMBOT
Employée d'administration
Tél : +32(0)81 775 521
patricia.lambot@province.namur.be

Copie pour information à :

- Monsieur le gouverneur
- Monsieur le directeur général
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Nos réf : FL/FP/PL/Formation continue 2022

Objet : Organisation de formation(s) pour acquérir des nouvelles compétences personnelles et collectives

Mesdames, Messieurs,

A partir de septembre, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera différentes formations pour acquérir des nouvelles compétences personnelles et collectives à l'attention des agents des pouvoirs locaux et du pouvoir provincial.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

| FORMATION | GROUPE | DUREE | DATE(s) | LIEU |
|--|--------|-------|-------------------------|-------|
| Prise de notes et rédaction de procès-verbaux : méthodes et structures | 1 | 14h | 13 et 20 septembre 2022 | Namur |
| Communication écrite : décrire sans déformer | 1 | 7h | 04 octobre 2022 | Namur |

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription. Les informations complètes relatives aux formations sont consultables via ce lien : www.epapnamur.be

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par mail est acceptée pour réserver une place. Néanmoins il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété. Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation par courriel à l'adresse suivante : patricia.lambot@province.namur.be

Par ailleurs, si un minimum de 15 personnes n'est pas atteint, la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

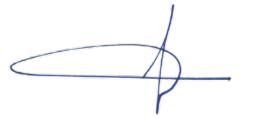
La participation financière est de 50€/jour/agent (soit 50€ pour les formations de 7h et 100€ pour les formations de 14h) et est prise en charge par la Province.

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'École provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE
Directeur

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small dot.